

C.C.E. des 23 & 24/04/09



INFORMATION SUR LES COMPTES DE L'ENTREPRISE

Les fonds de commerce progressent bien. Les dépôts bilantiels croissent mais de + en + faiblement. Les comptes sur livret se tiennent bien. La décollecte des OPCVM particuliers se poursuit. La production de crédit habitat a bien performé contrairement à la profession. Si l'année est excellente en matière de comm. de services, les comm. financières se dégradent encore (-41,9%). Les frais généraux ont vu leur croissance maîtrisée +1,%. Hors éléments exceptionnels (pertes d'Etoile gestion et juste valeur des passifs financiers), le PNB a progressé de 1,9%.

Le Pdg a qualifié 2008 d'année commerciale satisfaisante avec des résultats non en ligne. Il peut se passer beaucoup de choses dans l'avenir. Mais si le CDN est mauvais, ce n'est pas la peine de se poser la question. Il faut continuer à croître intelligemment. Vu le poids des investissements informatiques, il faut aller plus loin qu'aujourd'hui sans forcément renoncer à notre modèle. En matière d'épargne salariale, le CDN ne peut rester seul dans son coin. Tout ceci est compatible avec 2 réseaux concurrentiels qui se complètent. Le CDN n'a pas de problèmes de liquidités malgré la baisse des D.A.V. C'était les quelques commentaires de M. PY.

Le personnel fait beaucoup dans des conditions pas toujours excellentes mais il y a des limites. Pour **FO**, si la crise économique continue, nous nous doutons bien que la variable d'ajustement serait les effectifs.

« Le travail est l'opium du peuple et je ne veux pas mourir drogué » Boris VIAN.

CONSULTATION SUR LA DELIBERATION DU PLAN DE FORMATION 2009

L'accès à la formation est maintenant complètement « cadennassé ». Suivant le métier exercé, le profil de carrière, qu'il s'agisse d'alternants ou de jeunes embauchés, les stages à suivre sont bien définis. Viennent se greffer chaque année les majeures nationales et régionales incontournables. Tout ceci n'a pour unique but que d'aider à produire plus au seul bénéfice de la maison.

En effet, la part des remontées d'E.P.D.I., qui devrait normalement traduire les choix exprimés par les salariés, ne représente qu'une faible pourcentage du plan.

La part de formation diplômante baisse encore et ne compte que 32 inscrits. Même si les nouveaux embauchés ont souvent au minima bac + 2, la possibilité de suivre ces stages nous paraît trop faible.

En matière de D.I.F., l'accès aux stages s'est très légèrement entrouvert mais pas assez à notre goût pour que tout à chacun puisse librement l'utiliser.

Le stage « gérer les comportements agressifs en agence, semble bien perçu par les premiers participants mais n'aborde que des situations au guichet. Pour **FO**, il faudra l'étendre pour traiter également les déviances comportementales lors d'un RDV clientèle ou d'un entretien téléphonique.

Certes le plan 2009 est plus important en heures que le précédent réalisé à environ 88% hors alternance. Mais il aura le défaut, comme les autres, de ne se réaliser principalement que sur quelques mois de l'année. Ceci n'est pas sans conséquences organisationnelles pour les petites

unités exploitantes en détériorant encore plus les conditions de travail des agents pour pallier l'absence des stagiaires.

FO remarque qu'il n'y a rien dans ce plan concernant l'égalité professionnelle. L'accord A.F.B. du 15 novembre 2006 sur la sécurité des agences prévoit que les I.R.P. soient consultées sur les formations relatives à la sécurité. Le CDN ne l'a pas fait.

FO invite donc la direction à revoir tous ces problèmes notamment en repositionnant les entretiens individuels pour la formation en octobre et novembre.

Après tous ces constats, **FO** a émis un avis négatif sur le plan de formation 2009.



INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET DE TRANSFERT DE L'ACTIVITE INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DU CDN A LA SG ET CONSEQUENCES SUR L'ORGANISATION DU CDN

Il est curieux de constater que ce projet de réorganisation était évoqué dans la presse début mars bien avant que les élus du CCE aient le dossier. Ce projet concerne le site de Seclin et 94 salariés hors les services courrier et éditique. Le groupe SG veut homogénéiser, mieux gérer pour accroître sa compétitivité et préparer la reprise économique. Une direction sera créée regroupant l'ensemble des infrastructures informatiques du groupe afin de les industrialiser avec des coûts compétitifs et une meilleure qualité de service. Des gains de l'ordre de 100 à 300 millions d'€ sont attendus pour le groupe. La mise en place est prévue pour le début du 2^{ème} semestre 2009. Pour le personnel concerné, qui n'est pas impacté ni en nombre ni sur la localisation, 2 options possibles : intégrer le nouveau pôle en tant que salarié SG, être détaché par le CDN au sein de la SG. S'il est légitime pour une sté de rentabiliser ses moyens de production, quel en sera le prix à payer pour le CDN ? Un ancien haut cadre disait que tant que le CDN aurait une informatique indépendante et de bons résultats, il n'avait pas à s'inquiéter pour son avenir. La direction nous dit que cela ne concerne que « la tuyauterie » (matériels et réseaux) et pas la partie « applicatifs » mais pour combien de temps encore ? A la demande des 5 O.S., la direction a accepté une expertise pour que le CCE puisse exprimer un avis éclairé au plus tard le 18 juin.



INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET DE CESSION A CAAM D'ETOILE GESTION FILIALE DU CDN

Cette entité sera cédée à Crédit Agricole Asset Management dans le cadre du rapprochement des activités de gestions d'actifs de la S.G. et du C.A. Cette nouvelle entité sera le 4^{ème} européen et le 9^{ème} mondial. Elle pourrait accueillir, si nécessaire, d'autres partenaires européens. Pour la Direction, cette entité fonctionne déjà comme une structure adossée à la S.G. Elle continuera comme avant sans imposition de produits à distribuer. Nos F.C.P.E. resteront gérés à E.G. Chacun garde son marketing. Les salariés pourront garder le statut CDN pendant 18 mois. Après ils décideront de rester dans la nouvelle structure ou revenir au CDN dans un autre métier. Leur future localisation devrait être à Paris Montparnasse ou à la Défense. La direction en attend une meilleure collecte et une amélioration des performances commerciales.

Mais les élus restent sans réponse notamment au sujet des conséquences de cette cession sur les résultats du CDN, la participation et l'intéressement et surtout le devenir de son personnel. La direction accepte une expertise à condition de ne pas retarder le projet.

REGLEMENT INTERIEUR DU C.C.E.

Seule la CFDT a voté pour ce nouveau règlement. FO a voté contre puisque les règles de représentativité de chaque O.S. dans les commissions du CCE n'ont pas été maintenues.

Philippe PASSERELLE (Evreux) Représentant Syndical, Régine BERNARD élue (Bully les Mines)



Vous pouvez apporter vos commentaires et réactions sur le site internet de la section nationale FORCE OUVRIERE : www.force-ouvriere-cdn.com